

## Calendrier des opérations du mouvement intra-académique 2022

Du 14 mars 2022 midi au 31 mars 2022 minuit	Saisie des vœux.
31 mars 2021	Date limite de réception par le médecin conseiller technique du recteur des dossiers au titre du handicap ou situation médicale.
1 <sup>er</sup> avril 2022	Téléchargement des confirmations de demande de mutation par les participants sur SIAM via I-Prof.
8 avril 2022	Date limite de réception par le rectorat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des confirmations signées et accompagnées des pièces justificatives,</li> <li>- des changements de rattachement administratif pour les TZR,</li> <li>- des fiches de candidature pour un poste ULIS ou MLDS.</li> </ul>
Du 9 avril au 6 mai 2022	Traitement et contrôle des demandes.
Du 7 au 28 mai 2022	Affichage des barèmes.
22 mai 2022	Date limite de contestation des barèmes.
Du 1 <sup>er</sup> au 9 juin 2022	Lancement de l'algorithme (phase 2+3).
10 juin 2022	Affichage du résultat définitif.
Du 13 juin au 6 juillet 2022	Recensement et analyse des recours.
11 et 12 juillet 2022	Réunions bilatérales.
A partir du 18 juillet 2022	Communication via IPROF des affectations des TZR.